



ENCÉPHALITE À TIQUES



QUEL AGENT RESPONSABLE ?

Virus de l'encéphalite à tiques d'Europe centrale de la famille des *Flaviviridae*.

QUELLE MALADIE CHEZ L'ANIMAL ?

Épidémiologie

Espèces pouvant être infectées par le virus de l'encéphalite à tiques d'Europe centrale

- ▶ Mammifères sauvages (rongeurs, cervidés, sangliers, lièvres...) et domestiques (chiens, bovins, ovins, caprins, chevaux...).
- ▶ Oiseaux domestiques ou sauvages, reptiles.
- ▶ Tiques.

Distribution géographique des cas d'infection par le virus de l'encéphalite à tiques

Peu connue.

Transmission de virus de l'encéphalite à tiques d'Europe centrale

Par morsure d'une tique du genre *Ixodes*.
La tique conserve l'infection toute sa vie ; les femelles peuvent transmettre l'infection à leurs oeufs.

Symptômes

Aucun symptôme observé chez l'animal.

QUELLE MALADIE CHEZ L'HOMME ?

Épidémiologie

Transmission du virus de l'encéphalite à tiques d'Europe centrale

- ▶ Par morsure d'une tique (habituellement *Ixodes ricinus*) infectée, à tous ses stades de développement. Les animaux infectés ou porteurs de tiques ne transmettent pas la maladie aux êtres humains qui les côtoient.
- ▶ De façon exceptionnelle par consommation de lait cru ou de fromage au lait cru de chèvre ou de brebis.

Fréquence des cas

En France : situation mal connue, quelques cas diagnostiqués par an, essentiellement en Alsace, ou contractés à l'étranger, en rapport avec les activités de loisir, dans les zones boisées humides (campeurs, randonneurs, ramasseurs de champignons, chasseurs ...).
En Europe : cas plus fréquents en Suisse et en Autriche. Progression de la maladie en direction de l'Europe du Nord et de l'Est.

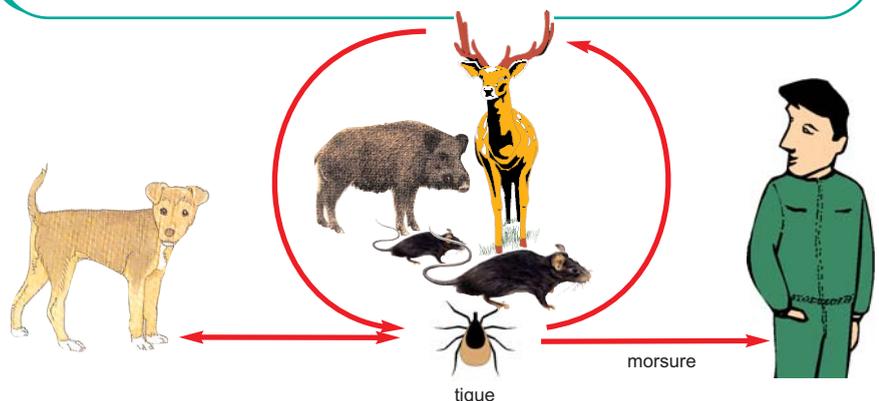
Activités professionnelles à risque

Toutes celles exposant à des morsures de tique, à l'occasion de travail en forêt, dans les buissons ou broussailles : bûcherons, sylviculteurs, poseurs de lignes, gardes-chasse...

Symptômes et évolution

- ▶ Symptômes de "grippe estivale", une à deux semaines après la morsure.
- ▶ Puis éventuellement complications avec troubles de l'équilibre, de la conscience, altération des capacités intellectuelles ou psychiques, ou méningite.
- ▶ Séquelles neurologiques, parfois très graves : invalidité, troubles nerveux (paralysie) et psychiques.

Dans 1 à 2 % des cas, la maladie évolue vers la mort.
Il n'existe aucun traitement spécifique.



QUELLES MESURES COLLECTIVES DE PRÉVENTION ?

Pour l'animal

- ▶ Retrait rapide des tiques.
- ▶ Pour les chiens : port de collier anti-tiques ou traitement acaricide préventif.

Pour l'homme

- ▶ Formation et information des salariés.
 - Risques liés à l'encéphalite à tiques, hygiène, mesures de prévention.
- ▶ Mise en place de moyens appropriés, notamment :
 - Eau potable, savon, moyens d'essuyage à usage unique (essuie-tout en papier...) et trousse de première urgence (contenu défini avec le médecin du travail : pince à écharde ou tire-tique, désinfectant).
 - Vêtements de travail et équipements de protection individuelle : appropriés, en bon état, propres et bien entretenus.
- ▶ Vaccination : pour les personnes particulièrement exposées dans les zones connues de la maladie, sur conseil du médecin du travail.

QUE FAIRE QUAND ON CRAINT D'AVOIR ÉTÉ CONTAMINÉ ?

Dans une région contaminée, en cas d'apparition des symptômes décrits suite à une morsure de tique, consulter un médecin en lui indiquant votre profession.

QUELLE CONDUITE À TENIR POUR ÉVITER D'ÊTRE CONTAMINÉ ?

- ▶ En forêt, port de vêtements couvrant bras et jambes (bas de pantalon dans les bottes), protection de la tête.
- ▶ Au printemps et en été :
 - Application sur la peau découverte d'un répulsif, à renouveler fréquemment.
 - Ponctuellement, port de tenues préimprégnées avec des produits insecticides spéciaux pour tissus.
- ▶ En fin de journée de travail, inspection soigneuse de l'ensemble du corps, particulièrement les plis (aisselle, genou, aine...), sans négliger le cuir chevelu.
- ▶ Extraction immédiate des tiques fixées à l'aide d'un tire-tique ou d'une pince à écharde. Ne pas utiliser de produits pour aider cette extraction. Plus le temps de fixation de la tique est court, plus le risque de transmission de la maladie est faible. Après extraction, désinfection du lieu de morsure.

QUEL STATUT DE LA MALADIE ?

- ▶ Santé animale : ce n'est pas une maladie animale réputée contagieuse.
- ▶ Santé publique : ce n'est pas une maladie humaine à déclaration obligatoire.
- ▶ La maladie ne fait pas l'objet d'un tableau de maladie professionnelle à ce jour.
- ▶ Le virus de l'encéphalite à tiques d'Europe centrale est classé dans le groupe de danger 3* (R. 231-61-1 du code du travail).

Code du travail : articles R. 231-60 à R. 231-65-3.

Arrêté du 4 novembre 2002 fixant les procédures de décontamination et de désinfection à mettre en œuvre pour la protection des travailleurs dans les lieux où ils sont susceptibles d'être en contact avec des agents biologiques pathogènes pouvant être présents chez des animaux vivants ou morts, notamment lors de l'élimination des déchets contaminés, ainsi que les mesures d'isolement applicables dans les locaux où se trouvent des animaux susceptibles d'être contaminés par des agents biologiques des groupes 3 ou 4 (J.O. 13 décembre 2002).

Document élaboré avec la collaboration de Marc ARTOIS, Professeur à l'école nationale vétérinaire de Lyon.